

Club Culturel de Loisirs d'Expression et de Récréation

41, rue René et Jean Lefèvre – 28130 PIERRES

102.37.23.12.43 Courriel: ccler.maintenon@free.fr

Site Internet: www.ccler-maintenon.com

# Fiche Adhérent 2024-2025

At	telier : STRETCHING POSTU	URAL	Animatrice:	Frédérique B	EAUPERE
Sexe : □	Féminin /   Masculin				
<b>NOM</b> :.		• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	Prénom :		
Adresse	:				
Code Po	stale	.Ville			
Date de	Naissance :				
Télépho	ne : Domicile		Portable:		
	Travail		Courriel:		
TARIFS	Adhésion CCLER Adultes Adhésion CCLER pour les Faire un chèque à l'ordre du CC		8 ans	35 €/an 20 €/an	réglée le
	Cotisation atelier * 14h	n00-15h00 n00-19h00	salle Coquelicot (espace Lesoudier)	8 €/séance	*A remettre à l'animatrice
	l'image gné(e)				
	ınt				
	le CCLER à capter et à expl du CCLER.	oiter, à titre	e gracieux, mon image	(photos, vidé	os) dans le cadre des
	os pourront être publiées sur e chaque fois qu'il sera néces			tion.	
Fait à		•••••			
Le					
« Lu et a	pprouvé »				
Signatur	e				



Club Culturel de Loisirs d'Expression et de Récréation 41, rue René et Jean Lefèvre – 28130 PIERRES

🕾: 02.37.23.12.43 Courriel: ccler.maintenon@free.fr <u>Site Internet</u>: www.ccler-maintenon.com

### REGLEMENT INTERIEUR

## STRETCHING POSTURAL Année 2024-2025

Méthode Jean-Pierre Moreau

	Animatrice.	Frédérique	e BEAUPERE -	- 06.71.63.86.93
--	-------------	------------	--------------	------------------

☐ Le lundi <b>de 14h00 à 15h00</b>	
☐ Le lundi <b>de 18h00 à 19h00</b>	
salle COQUELICOT (espace Li	ESOUDIER

En aucun cas, la responsabilité du CCLER n'est engagée en dehors des heures normales des cours.

TARIFS	Adhésion au CCLER (Assurance, secrétariat): Adultes Ados de moins de 18 ans *Par chèque à l'ordre du CCLER	35 €/an 20 €/an
	Cotisation à <b>l'Atelier Stretching Postural</b> *A régler auprès de l'animatrice	<b>8 €</b> / séance

Les cotisations restent acquises au CCLER quel que soit le nombre de cours auxquels l'adhérent aura participé.

### Chaque adhérent s'engage à :

- Avoir une attitude conviviale envers les autres adhérents. Dans chaque groupe, entraide et information auprès des absents.
- Prévenir de son absence avant les cours.
- Aider aux activités liées aux manifestations, expos du CCLER (organisation des expos, publicité et affichages, mise en place du matériel, participation aux permanences, etc.).
- Remettre un certificat médical.

### Chaque adhérent est responsable :

- Des locaux et du matériel.
- Des dégradations qu'il pourrait commettre.

En cas de dégradations, de perte ou de vol des vêtements ou affaires personnelles des adhérents, la responsabilité du CCLER n'est pas engagée.

<b>×</b>	
	nettre à l'animatrice).
Je soussigné(e)	
déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur de Récréation), concernant l'Atelier Stretching Postu	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
Date :	Signature:

La Présidente, Christine DUPRAT